



Mission Prosper : ça avance pépère !

Septembre 2024

Après une enquête de 6 mois auprès des salariés, l'UNSA réalisait des suggestions par voie de [tract](#) à la direction **début 2023** montrant la nécessité de réétudier le fonctionnement de la filière pro.

L'UNSA saluait le lancement de la mission prosper en septembre 2023. **Un an après**, la direction nous donne son diagnostic et son projet d'organisation.



L'UNSA demandait en juin 2024 à la direction d'être **ambitieuse** sur ce projet.

Disons le de suite, c'est la **déception** quant aux délais et à un grand nombre d'absence de décision / précision. Bref, cela avance à un rythme pépère !

Un test Pilote sera lancé sur le pôle de Morlaix en septembre 2024. En mars 2025, 3 autres pôles rejoindront le test en tirant des enseignements de Morlaix. => septembre 2025 conclusion et déploiement **éventuel** sur tout le CMB.

MESURE PRINCIPALE : création de **Middle Office Décentralisé (MOD)** dans les ppp d'au moins 8 personnes avec **2 assistants** par ppp et cela à **iso-effectif**.

- Assistant aux fonctions très large (**97 tâches** identifiées dont notes de crédit, topaze, sav etc) **69 % d'administratif et 31 % de commercial**. Ces personnes devraient notamment prendre en charge des tâches qui ne sont **pas encore automatisées**.
- 2 personnes par PPP donc si on prend un PPP de 11 personnes, c'est 25 % des CCE/CCA dont les postes seraient potentiellement remplacés par des assistants. Ces 2 personnes prendraient en charge **31 % des tâches des pro**.

La position de l'UNSA sur ces MOD (à date) :

Un MO décentralisé est intéressant (et attendu par certains pôles) de par sa proximité avec l'opérationnel, économie en locaux, facilité de mise en œuvre.

2 assistants par PPP **c'est peut-être beaucoup**, commencer par 1 (qui aurait été en binôme pendant les vacances avec un autre ppp) semble plus efficace et du coup possible dans les ppp < 8 personnes.

En sus, ces postes, ou au moins l'un d'entre eux, sera-t-il pérenne vu que le but est de prendre en charge des tâches non encore automatisées ?

Enfin parmi les points en suspens non tranchés il est noté :



- **adjoint au R3P**, noté par la direction mais ne veut **pas** s'avancer sur une **date** de traitement.
- **moyens informatiques** : rien d'indiqué en terme de budget ni de roadmap, mais la direction reconnaît notre **retard, notamment sur le digital**.
- **moyens humains** : **aucune annonce** et pas d'infos sur d'éventuels **recrutements** sur le marché des pro, et **cela semble peu probable**.
- horaires du lundi au vendredi : **Statu quo** total pour l'instant, au moins jusqu'en septembre 2025, après?!
- **pas d'enquête client pro et agri** digne de ce nom sur les horaires dans le 56 : la question aux clients "préférez vous des horaires du lundi au vendredi" n'a pas été posée et **ne le sera vraisemblablement pas**.
- l'optimisation des **process** => la mission continue sur ce point mais aucun élément concret.
- **synergie ABEI** sur les process et outils : pas abordé et c'est dommage ex: le traitement de leur KYC est parfois + simple.
- pas de proposition sur les situations complexes qui pourraient être centralisées par un seul ppp par DD par ex et gérant les clients avec des actionnaires étrangers, faisant le suivi et mep de conciliation, suivi de RAJ etc...

La position et analyse de l'UNSA sur PROSPER et cette étape intermédiaire :

Le CMB a de fortes ambitions sur le marché des pro / agri. Ce qui est toujours intéressant mais pour le moment difficile de voir comment la direction compte y arriver tant cette présentation était incomplète. Le nerf de la guerre c'est l'informatique or il n'y rien ou presque sur ce sujet, AMEFFI oblige ? Certes la direction ne doit pas faire les erreurs BAQ et ORO, mais ici les avancées sont lentes et nombres de points soulevés étaient déjà connus de longue date... Enfin cette mission devait donner envie or pour le moment elle suscite **nombre d'interrogations** et même des **inquiétudes RH conséquentes** vu le nombre de conseillers pro concernés (20-25%) **SI** le projet va à son terme.

L'UNSA continuera d'être **vigilante et force de propositions** sur ce sujet.

N'hésitez pas à :

- continuer à nous remonter vos informations et suggestions sur ce sujet et les autres.
- nous suivre sur nos réseaux sociaux.

Vos élus UNSA.



Bulletin d'adhésion

A retourner à : contact@unsacmarkea.com

Vos correspondants :	DD22 Sébastien CHERMAT	DD29 Philippe LEOSTIC
	DD35 Franck AZE	DD56 Gilles GORVEL
	Siège/PEI : Marc GARGADENNEC	CMSO Frédérique BOUTET

Je soussigné Employé Cadre

Affectation Métier

Adresse mail Pro Date de naissance

Adresse Perso Téléphone Portable

Déclare adhérer au syndicat UNSA Crédit Mutuel Arkéa

La cotisation est de 31 € par trimestre (ouvre droit à un crédit d'impôt de 66%, ou frais réels), prélèvements automatiques trimestriels, fin des mois de : mars, juin, septembre et Décembre. **Joignez un RIB impérativement**

Tous les adhérents bénéficient d'une protection juridique vie professionnelle après 6 mois d'adhésion.

Fait à Le

Signature :